

Le 30 novembre 2020

Chers parents,

Aux regards des événements, et après avoir pris le temps de collecter les informations sur des sources sûres et officielles, des informations reçues cet après-midi et ce soir par le rectorat ... **veuillez prendre connaissance des points ci-dessous pour la rentrée du lundi 02 novembre à 08h00.**

Je vous souhaite un bon weekend.

En restant à votre écoute,

Très cordialement

M. Olivier CHAPUT

Directeur du collège Bobée

*Point 1 : Masques et rappels COVID

➔ Les signes cliniques évocateurs de COVID-19 sont ainsi définis : survenue brutale d'un ou plusieurs des signes cliniques suivants :

- Infection respiratoire aiguë avec une fièvre ou une sensation de fièvre ;
- Fatigue inexpliquée ;
- Douleurs musculaires inexpliquées ;
- Maux de tête inhabituels ;
- Diminution ou perte du goût et/ou de l'odorat ;
- Diarrhée.

De plus pour rappel (lettre d'informations de juillet 2020) :

MESSAGE IMPORTANT

COVID-19

-Prise systématique de la température des enfants avant de venir au collège :

Les parents doivent impérativement et sans tergiversation avec l'enfant prendre la température de ce dernier, quotidiennement et avant qu'il vienne au collège. Si sa température dépasse 38° alors l'enfant ne doit absolument pas venir au collège.

Il convient donc également de rappeler qu'un élève qui présente des symptômes évocateurs de Covid-19 ne doit pas se rendre à l'établissement et doit informer immédiatement l'établissement. La personne doit aussi rencontrer au plus vite son médecin traitant.



De la même manière, dès lors qu'un test de dépistage est prescrit à un élève même en l'absence de symptômes, celui-ci ne se rend pas à l'établissement (isolement dans l'attente du résultat du test) et en informe ce dernier.

➔ **Rappel : le port du masque est strictement obligatoire pour tous, élèves et adultes quel que soit le lieu au sein de l'établissement (clos ou extérieur)**

*Point 2 : Attestation de déplacement :

Vous trouverez en pièce jointe une attestation que vous devez impérativement avoir lors de vos déplacements entre votre domicile et le collège dans le cadre de la scolarité de votre enfant.

*Point 3 : Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire "renforcé" émis par les autorités pour cette rentrée du 02/11/2020 sera mis en place. Je précise et je souligne que depuis septembre nous faisons déjà davantage que ce que le protocole demandé expressément, notamment au niveau de la désinfection des locaux et de la restauration collective. Pour autant, je renforce de nouveau et davantage l'équipe ménage du collège.

En pratique, ce protocole se traduit par le renforcement de plusieurs mesures. C'est en effet l'action combinée des gestes barrières strictement respectés (port du masque, lavage de mains, etc.), de l'aération régulière des locaux ... et d'une limitation du brassage des élèves qui permet de réduire fortement les risques de contamination (les élèves disposaient de leur salle de classe attitrée bien avant la mise en place du protocole sanitaire ...)

* Point 4 : Plan Vigipirate

Ce jour, j'ai pris attache avec la police municipale d'Yvetot et la gendarmerie d'Yvetot.



Ils ont eu des directives de la préfecture pour la surveillance des établissements scolaire le 02/11.

Les gendarmes seront présents le 02/11 autour du collège (rue Thiers et rue Bellanger) lors des entrées/sorties des élèves de l'enceinte du collège.

Vous trouverez par rapport au plan Vigipirate des iconographies en pièces jointes.

Pour rappel : le PPMS "Attentats/intrusions" s'était déroulé dans notre collège le jeudi 01 octobre à 09h00.

Vous avez interdiction de vous stationner dans la rue Thiers et la rue Bellanger à compter du 02/11.

*Point 5 : Hommage à Samuel PATY

IMPORTANT : Les transports scolaires (contrairement aux informations diffusées par des médias) ne changent pas leurs horaires de prise en charge des élèves (J'ai pris attache avec le responsable des cars Hangard qui me confirme cela en date de cet après-midi). De ce fait, nous accueillerons vos enfants aux horaires habituels, soit dès 07h30 ce lundi 02/11/2020.

A votre attention, voici ci-dessous le message de Mme La Rectrice : (message de Mme La Rectrice reçu ce **vendredi 30/10 à 19h17**)

Hommage à Samuel Paty

Mesdames et messieurs les parents d'élèves,

L'ensemble de la communauté éducative a été profondément affecté par l'attentat commis contre l'un de ses membres, le professeur Samuel Paty, assassiné le vendredi 16 octobre. A travers cet acte de barbarie, c'est toute l'Ecole qui a été attaquée, ainsi que les valeurs de la République, auxquelles nous sommes profondément attachés.

C'est pourquoi se déroulera lundi 2 novembre, dans toutes les écoles, tous les collèges et lycées de France, un temps d'hommage à Samuel Paty, au travers duquel sera réaffirmée l'unité de la communauté éducative autour de la défense des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité.

Après la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et aux institutrices du 15 janvier 1888, **une minute de silence sera observée** par les élèves et les personnels.

Pour les élèves les plus jeunes, la minute de silence peut être remplacée par un temps calme ou un hommage rendu selon une modalité pédagogique adaptée à l'âge et au niveau des élèves. **Les élèves seront accueillis à l'heure habituelle lundi 2 novembre.**

Je sais pouvoir compter, Mesdames, Messieurs, sur votre compréhension en ces circonstances et sur votre attachement, à nos côtés, aux valeurs de la République.

Christine GAVINI-CHEVET

Rectrice de la région académique Normandie

Rectrice de l'académie de Normandie
Chancelière des universités

***Point 6 : Dates au collège et ateliers du midi / AS**

Les dates des réunions parents professeurs (5e/4e/3e) sont reportées à une date ultérieure.

Le Forum des métiers est annulé.

Nos élèves de 3e n'iront pas visiter le lycée Jean XXIII sur la semaine du 16 novembre. Une autre date sera proposée sur le mois de janvier 2021.

La remise des diplômes du brevet session juin 2020 est reportée à une date ultérieure.

Maintien de la venue de M. GIRAUDIER le 16 novembre après-midi (dans le cadre des 50 ans de la mort de Charles De Gaulle, auprès de nos élèves de troisième à l'auditorium) et de Alexis Hanquiquant (champion du monde en Para triathlon)

La question sur la tenue des conseils de classe en présentiel sera soulevée et nous vous tiendrons informé rapidement (les conseils doivent commencer le 01/12/20)

Un rendez-vous entre un professeur et une famille reste possible (masque obligatoire, un seul parent par enfant, et à condition que les mains des personnes soient lavées au savon ou à défaut frictionner avec la solution hydroalcoolique à disposition au sein du collège).

Les réunions pour des PAP ou des réunions ESS/MDPH sont également maintenues.

L'AS (Association Sportive) du midi et du mercredi après-midi, ainsi que les ateliers de la pause méridienne (théâtre, chorale, jeux de logique, échecs, club SVT, ...) n'auront pas lieu jusqu'au 1er décembre. Ensuite, nous verrons en fonction du discours des autorités sanitaires (limitation des flux et du brassage des élèves ...)